

**Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Lannion  
Canton de Perros Guirec  
Commune de Saint Quay Perros**

**A R R E T E**

**Portant interdiction de circulation sur  
une partie du chemin de Crec'h Quillé  
du 5 février 2024 au 11 mars 2024**

**Le Maire de Saint Quay Perros,**

**VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2211-1 et suivants relatifs aux pouvoirs généraux du Maire en matière de Police de circulation
- Le Code de la Route et notamment ses articles R.411-8, R.411-25 et R. 413-1
- L'instruction Ministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie et huitième partie
- La demande de l'entreprise CEGELEC, en date du 16 Janvier 2024

**CONSIDERANT** que par mesure de sécurité, il est nécessaire d'interdire la circulation sur une partie du chemin de Crec'h Quillé, pendant les travaux de pose de ligne électrique pour le compte d'ENEDIS, entre le 5 février 2024 et le 11 mars 2024

**A R R E T E**

**Article 1 :** La circulation des véhicules de toutes catégories sera interdite sur une partie du chemin de Crec'h Quillé, pendant les travaux de pose de ligne électrique pour le compte d'ENEDIS, entre le 5 février 2024 et le 11 mars 2024

**Article 2 :** Le droit d'accès des riverains sera préservé durant l'interdiction de circulation visée à l'article 1, mais sous leur propre responsabilité. L'interdiction de circulation visée à l'article 1 ne concerne pas les véhicules et engins de chantier nécessaires à l'exécution des travaux.

**Article 3 :** Une signalisation de type réglementaire, matérialisant l'interdiction de circulation sera mise en place par les services de l'entreprise CEGELEC, à compter de la date prévue à l'article 1, soit le 5 février 2024

**Article 4 :** Le Maire de Saint Quay Perros et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros Guirec sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Perros-Guirec
- Monsieur le Commandant du Centre de Secours de Perros-Guirec
- L'entreprise CEGELEC

Fait et affiché en Mairie de Saint Quay Perros, le 26 Janvier 2024

**LE BOZEC Marcel**  
Adjoint aux Travaux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication le 26 Janvier 2024

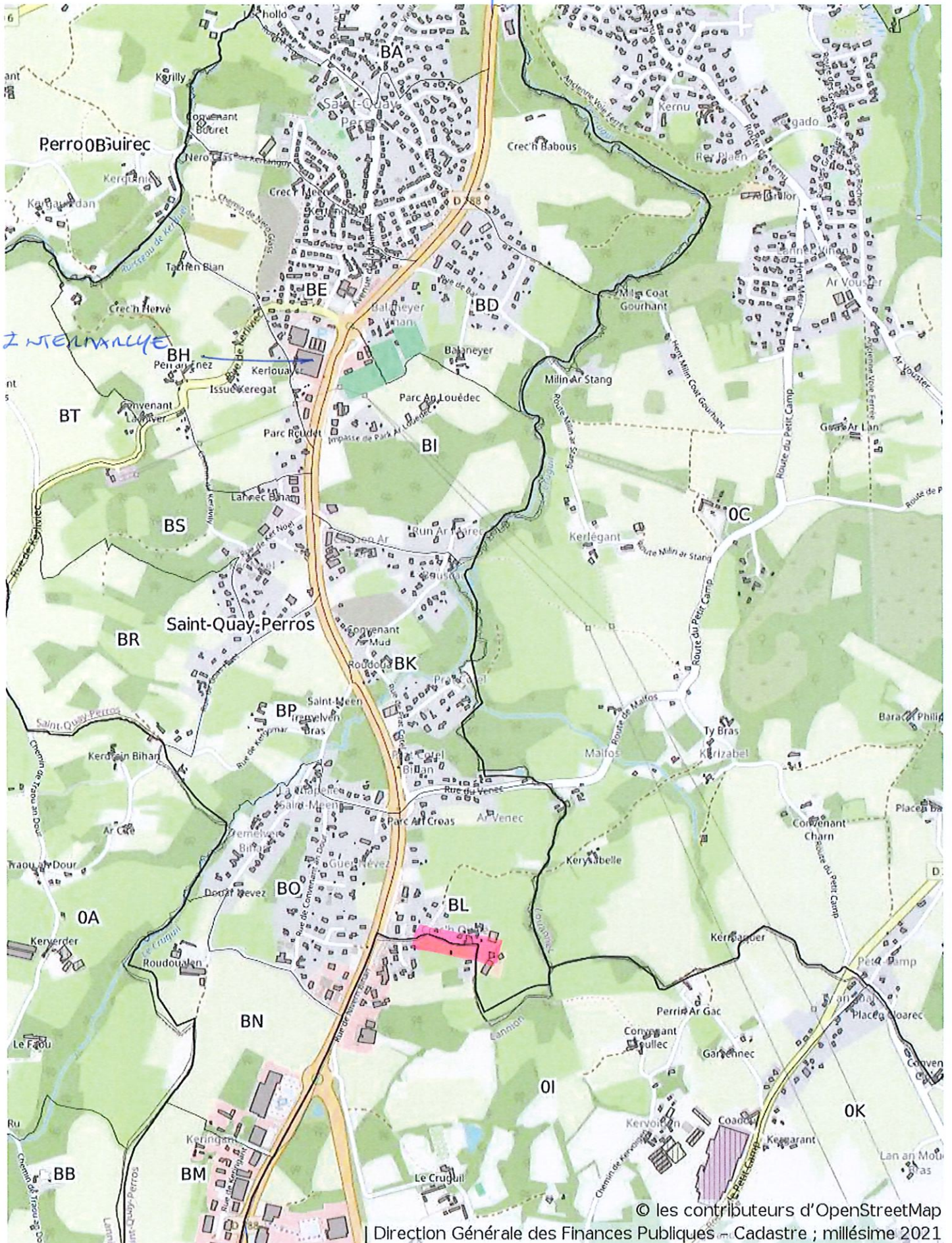




# Perros - Grivee



22700 SAINT-QUAY-PERROS  
Le calme à deux pas de la mer



© les contributeurs d'OpenStreetMap

Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre ; millésime 2021